

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 57 (1995)

Heft: 5

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

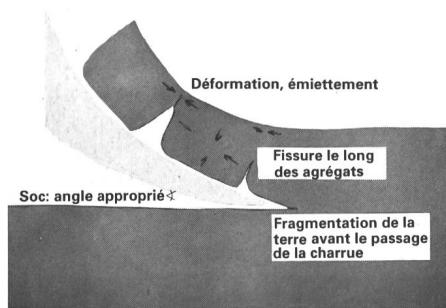
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Des outils qui ménagent les travaux de préparation du sol brisent la couche arable le long des fissures naturelles.

qui pèsent sur les micro-organismes sont des désavantages. Afin de limiter les dégâts, la charrue doit passer sur sol sec et par climat tempéré. On constate que le système OnLand permet de réduire le risque de tassement dans le

sillon. La charrue garde toute son importance dans la préparation du sol. Toutefois, son emploi est de plus en plus restreint puisqu'on utilise des outils tranchants et des techniques qui emploient des outils combinés.

En agriculture, comment peut-on régénérer un sol qui présente des dégâts?

En principe, si nous désirons régénérer le «patient» sol, nous devons conserver absolument des systèmes de préparation du sol qui ne perturbent pas la couche arable. Les efforts seront consentis dans le but de réactiver la formation du système capillaire afin de laisser les plantes pourvues de racines profondes le temps de s'implanter. Choisir la voie du semis direct nécessite beaucoup de courage. Comme on

le sait, de bonnes expériences ont été réalisées dans les cultures de blé et de maïs (semis en bande). Actuellement, à la FAT, des essais de semis en bandes sur les pommes de terre sont en cours. Le semis direct soutient l'infiltration de l'eau (moins de percolation en surface) et la présence des vers de terre et atténue le lessivage des nitrates.

Les activités biologiques sont aussi renforcées par les décompacteurs à ailettes, les chisels et les charrues «Para Plow» qui travaillent plus profondément dans le sol. Cependant, nous devons être conscients qu'un ameublement en profondeur est vraiment une méthode sélective et non répétitive. Les meilleurs résultats atteints grâce à ces mesures apparaissent après la récolte des céréales.

Zw.

Actualités

Stages à l'étranger

Perfectionnement hors frontières

Malgré le NON du 12 mars dernier aux trois objets agricoles, il faut regarder l'avenir bien en face et, avant tout, miser de plus en plus sur la formation. Les jeunes paysans et paysannes ont, depuis quelque temps déjà, fait leur cette règle et ont étudié ses principes dans les écoles d'agriculture. Il s'agit à présent d'appliquer ces principes tout en continuant les recherches dans cette voie. La collaboration entre l'agriculture et le tourisme, la vente régionale directe et le Brunch à la ferme le 1^{er} août ne sont que quelques exemples parmi bien d'autres. Pour se perfectionner, connaître les rouages de la concurrence et acquérir un peu de souplesse, nombre de jeunes agriculteurs et paysannes font dorénavant des stages outre-mer ou en Europe. Cette possibilité aux multiples visages que leur offre l'agriculture ne se retrouve dans aucune autre profession. Il existe d'intéressantes exploitations au Cana-

da, aux Etats-Unis, au Brésil, en Australie et en Nouvelle-Zélande, mais également en Europe, comme en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, au Danemark, en Suède, en Irlande et en Grande-Bretagne. Même pour les sédentaires les plus farouches qui, une fois dans leur vie, ont besoin d'un choc culturel, nous sommes en mesure de leur proposer des postes au Japon. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, si les négociations aboutissent prochainement et si les écoles nous sont favorables, ce superbe pays sera bientôt au nombre de nos destinations.

Peut-être avez-vous aussi l'intention de tourner un jour le dos à la Suisse et d'élire domicile dans un autre pays. Nous ne pouvons, à ce propos, que vous recommander d'effectuer un stage avant le grand départ. C'est là une des conditions les plus probantes pour réussir son émigration.

Nous voudrions également rappeler

que nous proposons aussi, sur demande naturellement, des places de stage dans les domaines que sont l'horticulture, la viticulture et la fruticulture, dans les exploitations chevalines ainsi que dans l'entretien des terrains de golf. Nous disposons actuellement d'offres intéressantes pour des fermes productrices de fraises et 2 places dans des plantations de pommes dans le Middle-West américain. Toujours aux Etats-Unis, dans l'Ohio, des places sont toujours vacantes dans des fermes productrices de maïs et de soja, dans une exploitation maraîchère et dans 2 exploitations produisant des plantes en pot, ainsi que dans une intéressante ferme laitière. Profitez de cette occasion, testez votre capacité d'adaptation et allez vivre une expérience inoubliable en séjournant à l'étranger. Agroimpuls fera tout pour essayer de vous trouver une place intéressante. Appelez-nous au 056/32 51 44.

Ces stages influent sensiblement l'avenir de nos jeunes gens qui acquièrent ainsi une plus grande souplesse et vivent de riches expériences, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

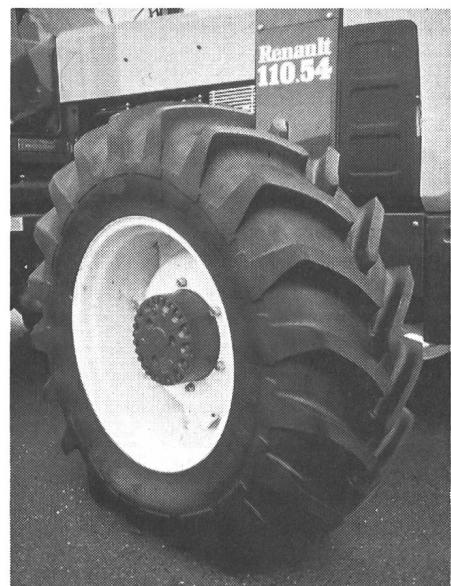
Michelin Agribib

Michelin a présenté le nouveau pneumatique standard Agribib lors d'une conférence de presse à Clermont-Ferrand. Voici les points principaux qui font du nouveau pneu Michelin un outil performant pour l'agriculture. Dans un prochain numéro nous traiterons d'une manière plus approfondie la technologie du secteur pneumatique.

La réputation des produits Michelin est basée sur leur qualité – une qualité, bien sûr qui mérite son prix élevé comparé aux autres marques. L'Agribib se situe comme nouveau pneumatique

standard entre le XM 18, dont la production est achevée, et le vrai pneu large le XM 108. Les points fort du nouveau pneumatique sont:

- meilleure adhérence à cause de la souplesse des flancs du pneumatique
- réduction de la pression du pneu à 0,8 bar environ
- meilleure traction
- glissement réduit
- moins de résistance au roulement
- confort amélioré
- montage facile du pneumatique tubeless



16.9 R 28 Agribib avec zone de flexion accrue et une grande capacité de portance malgré la basse pression de 0,8 bar environ.

Le bon usage des phytosanitaires, dans l'intérêt de tous

L'emploi avisé et précautionneux des produits phytosanitaires est un facteur de sécurité non négligeable. Chacun des «acteurs» concernés, du producteur à l'utilisateur, a donc intérêt à ce que les principales connaissances techniques relatives à ces produits lui soient aussi familières que les chenaux de navigation le sont à un vieux marin. La bonne utilisation d'un produit commence à l'achat et se termine avec la consignation de tous les traitements effectués dans le journal de bord.

Achat

On s'abstiendra d'acheter plus de produits qu'il n'en faut pour une saison. L'expérience nous enseigne que suivre des conseils judicieux et adaptés aux circonstances est finalement plus profitable que de céder aux actions de vente les plus alléchantes, car celles-ci nous imposent le plus souvent des contraintes désagréables en termes de quantités, de fournisseurs ou de délais de commandes.

Entreposage

Le minimum que l'on doit exiger d'un local destiné à stocker des produits phytosanitaires est d'être sec, à l'abri du gel, verrouillable et doté d'un système

me d'évacuation fiable. Il s'agit en outre d'y aménager des rayonnages bien disposés afin d'avoir une bonne vue d'ensemble des produits entreposés.

Application

Si le dosage correct des produits ne constitue pas, comme l'on sait, un véritable problème, beaucoup plus délicats, en revanche, sont le réglage des pulvérisateurs et des buses, l'évaluation des conditions atmosphériques et l'emploi en tant que tel des produits phytosanitaires, c'est-à-dire des bouillies et des restes de bouillies. La protection de l'utilisateur réclame elle aussi les plus grands soins.

«Nettoyage» ...

... on ne peut se contenter de remiser le matériel de traitement après usage. Encore faut-il le nettoyer – ainsi que ses propres habits, bien sûr – et l'entretenir soigneusement. Les emballages entamés de produits phytosanitaires doivent être à nouveau bien fermés, et les emballages vides éliminés correctement. Ne pas oublier, enfin, de tenir à jour le journal des traitements.

Sur ces quelques sujets, esquissés ici très sommairement, six guides pratiques (photo) fournissent des informa-

tions détaillées et d'utiles pense-bête destinés à améliorer la sécurité au travail des agriculteurs. La responsabilité du bon usage des produits n'en reste pas moins notre affaire à tous: fabricants, conseillers techniques et utilisateurs!

Si vous souhaitez obtenir sans frais un ou plusieurs des guides pratiques énumérés ci-après, veuillez cocher la ou les cases qui conviennent. Des transparents pour projections en salle (écoles et organisations) sont également disponibles.



Séries de transparents pour les thèmes marqués d'une croix

- 1. Elimination
- 2. Entreposage
- 3. Protection des eaux
- 4. Applications et machines
- 5. Protection de l'utilisateur
- 6. Protection des sols

A adresser au: Service d'information AGRAR, SGCI/SSIC,
Boîte postale 328, 8035 Zurich